

DIPLÔME UNIVERSITAIRE [DU]

PRATIQUES DU DIALOGUE SOCIAL ET DES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL



Objectifs pédagogiques

Après avoir suivi la formation « Pratiques du dialogue social et des relations collectives de travail », et participé aux différentes activités proposées, les titulaires de ce Diplôme d'Université seront capables de :

- Maîtriser le nouveau cadre légal du système de négociation collective et de représentation du personnel dans l'entreprise
- Préparer, conduire, conclure et évaluer un processus de négociation collective d'entreprise
- Concevoir, piloter et réussir une démarche projet construite en concertation
- Concevoir et négocier un statut conventionnel du personnel

Publics concernés & pré-requis

- Cette formation s'adresse à toute personne justifiant d'une expérience ou d'un intérêt pour les relations sociales dans l'entreprise.
- Un dossier de candidature comprenant lettre de motivation et CV doit être déposé en ligne sur la plateforme e-candidat.
- Un entretien avec les responsables de la formation pourra être proposé.
- Aucune condition de diplôme n'est requise.

Organisation de la formation

- 120 heures de formation en comodalité présentiel (60%) - distanciel (40%)
- Prochaine session : du 9 octobre 2024 au 28 mars 2025 organisée en présentiel sous la forme de séminaire de 2 à 3 jours par mois
- Candidature sur [e-candidat](#) du 1^{er} juin au 30 septembre 2024

Compétences visées

- Connaissance des relations collectives
- Pratique de l'information et de la consultation
- Pratique de la négociation collective
- Conduite de projets

Modalités d'évaluation

Une épreuve unique de 45 minutes, sous la forme d'un grand oral devant un jury pluridisciplinaire : exposé de vingt minutes suivi d'un entretien de 25 minutes avec le jury, autour d'un cas pratique choisi par le stagiaire-étudiant.

Finalités

La formation « Pratiques du dialogue social et des relations collectives de travail » a pour objectif de permettre aux représentants des travailleurs et employeurs, aux employeurs eux-mêmes ainsi qu'aux avocats et tous praticiens en droit social, d'assurer leur mission de représentation et de négociation.

Programme

UNITÉ 1 : INTRODUCTION AUX RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL · 16h

- L'histoire du droit du travail
- Le dialogue social à l'international
- Le dialogue social et la performance économique
- Les modes alternatifs de règlement des conflits collectifs de travail
- Les éléments d'économie du travail et de la négociation collective
- La représentation dans le secteur public et négociation dans les secteurs public/privé : comparaison

UNITÉ 2 : LES ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL · 21h

- Les acteurs selon les niveaux de négociation
- Les syndicats dans l'entreprise
- Les fondamentaux de la représentation du personnel : panorama des IRP, statut
- L'encadrement du dialogue juridique avec les IRP

UNITÉ 3 : DROIT ET SOCIOLOGIE DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE · 54h

- Les fondamentaux du droit conventionnel
- La négociation avec le personnel de l'entreprise
- La négociation basée sur les intérêts
- Quand le dialogue social se tend ou la gestion des conflits
- Le processus de construction d'un projet
- La négociation collective en 2023 pour un DRH : enjeux et défis
- La vie de l'accord collectif (révision/dénonciation/suivi)
- La séance de négociation et rédaction de l'accord collectif
- La dynamique sociologique du processus de négociation

- La dynamique psychologique du processus de négociation
- Le rôle de l'administration du travail

UNITÉ 4 : LES GRANDS THÈMES DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE · 24h

- Le calendrier des négociations (NAO...)
- La grille conventionnelle emplois et qualifications
- La négociation de l'organisation et l'aménagement du temps de travail
- La négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'emploi, la formation professionnelle et GPEC
- L'amélioration de la santé et de la QVT par la négociation
- La négociation du partage de la valeur ajoutée
- Le contentieux de la grève et du lock-out

UNITÉ 5 : VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UNE CONVENTION COLLECTIVE D'ENTREPRISE · 5h

- L'interprétation des conventions et contentieux de la négociation
- La rédaction d'un accord pérenne (qualité des accords et lisibilité)
- La mise en cohérence des différents accords
- La vision stratégique de la négociation collective



L'ensemble du programme est assuré par des enseignants universitaires ainsi que des professionnels spécialisés (avocats, juristes...)

Tarif

- Tarif 2024 : 2 380 euros* *exonérés de TVA
- Financement individuel ou plan de développement des compétences de l'entreprise
- Formation éligible au CPF

Responsables pédagogiques

Madame Allison FIORENTINO

Maitre de conférences - Membre du Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques (CUREJ, EA 4703)
UFR Droit, Sciences économiques et Gestion
geraldine-allison.fiorentino@univ-rouen.fr

Madame Amélie ALBY BONARDI

Maitre de conférences - Membre du Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques (CUREJ, EA 4703)
UFR Droit, Sciences économiques et Gestion
amelie.alby-bonardi@univ-rouen.fr

Contacts administratifs et financiers

- Melha TERFAS : Conseillère de formation
- Marie Christine GRIS : Assistante de formation

02 35 14 60 74

pasteur.fc@univ-rouen.fr



UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE
Centre de Formation Continue et par Alternance
Bâtiment Michel Serres, rue Thomas Becket - 76821 - MONT SAINT AIGNAN CEDEX
02 35 14 60 76

cfa-cfc.univ-rouen.fr